

**Allocution de M. Said Djinnit, Représentant spécial du Secrétaire-général des Nations Unies lors de la 41<sup>ème</sup> Session ordinaire de l'Autorité des Chefs d'état et de gouvernement de la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest**

*Yamoussoukro le 29 juin 2012*

Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la Côte d'Ivoire et Président en exercice de la CEDEAO,

Excellence Monsieur Thomas Boni Yayi, Président du Bénin, Président en exercice de l'Union africaine,

Excellences Madame et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO

Monsieur le Président de la Commission de la CEDEAO,

Monsieur le Président de la Commission de l'Union africaine,

Mesdames, Messieurs

1. Permettez-moi, tout d'abord, de vous transmettre les chaleureuses salutations du Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur BAN Ki-moon, ainsi que ses meilleurs vœux de succès dans les délibérations que vous vous apprêtez à avoir sous les auspices bienveillants de Yamoussoukro et de la Cote d' Ivoire.

Monsieur le Président,

2. Depuis votre dernier sommet ordinaire a Abuja, les crises au Mali et en Guinée-Bissau ont mobilisé votre attention de tous les instants ainsi que celle de vos pairs de la sous-région, afin de trouver rapidement une issue conforme aux principes fondamentaux de la CEDEAO, et permettre ainsi a votre espace sous-régional de continuer a consolider ses acquis en matière de stabilité, de gouvernance, d'intégration et de développement.

3. Pour ce qui est du Mali, je voudrais saluer les efforts déployés par la CEDEAO, sous la direction du Président Alassane Ouattara, et les progrès réalisés par la médiation conduite par le Président Blaise Compaore. La signature de l'Accord cadre du 6 avril a constitué une étape essentielle du processus de retour à l'ordre constitutionnel au Mali, qui reste cependant à consolider à travers le renforcement de l'état de droit et des institutions de transition. Cela implique la dissolution du CNRDRE, le retour des militaires dans les casernes et leur abstention de toute interférence dans la conduite de la transition et la création des conditions pour le retour du Président intérimaire au Mali, et pour qu'il exerce ses fonctions sans aucune menace ou entrave, d'où qu'elles proviennent.

4. Je tiens à réaffirmer la disposition des Nations Unies, comme en témoignent les discussions en cours au Conseil de sécurité sur l'adoption d'une résolution, à continuer de soutenir les efforts déployés par la CEDEAO, en coopération avec l'Union africaine et les pays du champ, pour aider le Mali à recouvrer son ordre constitutionnel et son intégrité territoriale, et à faire face à la menace terroriste qui constitue une source de préoccupation grave pour toute la sous-région et la communauté internationale dans son ensemble. Cette situation est d'autant plus préoccupante au regard des derniers développements qui confirment l'emprise des groupes terroristes et extrémistes sur le Nord, et contribuent à aggraver la situation humanitaire. J'invite la Médiation de la CEDEAO à mettre les questions d'accès humanitaire au cœur de l'agenda de ses discussions préliminaires avec les groupes armés au Nord. Je voudrais aussi souligner la centralité du rôle du Gouvernement malien qui gagnerait à être plus inclusif et représentatif, afin d'être en mesure, au plan interne, de galvaniser les forces vives du pays autour d'un plan de sortie de la crise institutionnelle, qui culminera avec la tenue d'élections, et autour du règlement de la crise sécuritaire et humanitaire qui prévaut au Nord du pays ; et au plan externe, de mobiliser et d'orienter le soutien de la communauté internationale.

5. S'agissant de la situation en Guinée-Bissau, je tiens à saluer les efforts soutenus et diligents de la CEDEAO, ayant permis de libérer les personnalités politiques et d'éviter une détérioration de la situation, et me

réjouis de la tenue de la réunion du Groupe International de Contact, le 7 juin dernier à Abidjan, sous la coprésidence de la CEDEAO et de la CPLP. J'encourage ces deux organisations, avec le soutien de l'Union africaine et des Nations Unies, à poursuivre leurs efforts en vue de finaliser le processus de sortie crise institutionnelle qui réunisse l'ensemble des forces vives de Guinée-Bissau, en réponse à l'appel de la communauté internationale.

Monsieur le Président,

6. La crise au Mali est révélatrice de la grande vulnérabilité de la région du Sahel qui a été exacerbée par l'impact de la crise libyenne. Nous devons agir vite et de concert pour aider les pays du Sahel à faire face au triple défi sécuritaire, humanitaire et de développement auquel ils sont confrontés à court, moyen et long termes. Pour leur part, les Nations Unies se proposent de développer une stratégie pour le Sahel, intégrant les dimensions sécuritaire, humanitaire et de développement. D'ores et déjà, l'ensemble des acteurs du Système des Nations unies actifs en Afrique de l'Ouest travaillent au développement d'un plan d'action visant à renforcer les capacités de résilience des pays du Sahel.

7. Au-delà des crises au Sahel et en Guinée-Bissau, les chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO sont interpellés par d'autres défis qui menacent la sécurité et la stabilité de la sous-région, à l'instar de l'ampleur qu'a pris ces dernières années le phénomène du crime organisé et du trafic de drogues. Je me réjouis de la détermination manifestée par la CEDEAO en vue d'intensifier ses efforts visant à lutter contre le trafic de drogues, l'abus de drogues et le crime organisé dans la sous-région, sur la base de son Plan d'action régional adopté en 2009 qu'il convient à présent d'actualiser.

8. Il en va de même du phénomène de la piraterie et du crime organisé en mer qui fragilise la stabilité et le développement économique de la région du Golfe de Guinée. Je tiens ici à me réjouir de ce que le Président de la Commission de la CEDEAO et ses pairs de la CEEAC et de la Commission du Golfe de Guinée, en présence et avec l'appui des Nations Unies, aient pu lancer, le 31 mai dernier à Libreville, le processus préparatoire pour la tenue d'un sommet des Chefs d'Etat de la région du Golfe de Guinée afin de

définir un cadre stratégique pour lutter contre ce phénomène, comme demandé par la résolutions 2039 (2012) du Conseil de sécurité.

9. Par ailleurs, parmi les sources d'instabilité dans la sous-région, je voudrais également déplorer la présence continue de groupes armés le long de la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Liberia, qui s'est encore manifestée par l'attaque cruelle qui a coûté la vie au début de ce mois à de nombreux civils ivoiriens, ainsi qu'à sept Casques bleus du contingent nigérien de l'ONUCI. Les Nations Unies, par le biais des missions de maintien de la paix présentes en Côte d'Ivoire et au Liberia, et du partenariat étroit entre l'UNOWA, l'Union du Fleuve Mano et la CEDEAO, continueront d'assister les pays de la sous-région dans leurs efforts visant à lutter contre la prolifération et la circulation des groupes armés et l'Instabilité aux frontières.

Monsieur le Président,

10. La prévention des tensions électorales constitue une autre priorité. Même si d'important progrès ont été accomplis récemment comme l'atteste la tenue d'élections présidentielles pacifiques, transparentes et crédibles au Sénégal, la situation qui continue de prévaloir dans un certain nombre de pays de la sous-région requiert néanmoins des efforts accrus afin que l'ensemble des conditions nécessaires à l'organisation d'élections crédibles et pacifiques puissent être respectées, en conformité avec les instruments régionaux et internationaux existants ainsi qu'avec les recommandations de la Déclaration de Praia de mai 2011 sur les Elections et la Stabilité en Afrique de l'Ouest.

11. Pour conclure, permettez-moi de réitérer le profond attachement des Nations Unies à la stabilité de la sous-région et leur entière disponibilité à continuer de soutenir vos efforts en vue de solutions concertées aux crises qui affectent la sous-région.

Je vous remercie.